De nos jours, afin de créer autour d'un livre une renommée factice de succès et d'allécher ainsi le public, certains éditeurs changent le titre à chaque millier d'exemplaires (souvent même à chaque cinq cents ou même moins), pour y ajouter la mention mensongère de 2°, 3°, 4°, etc., édition. Quelquefois même, une dixième prétendue édition est lancée dans le commerce avant que l'on ait touché à la seconde, et il ne manque pas de gens qui s'y laissent prendre.

Au XVII^e siècle, les libraires usaient d'une supercherie à peu près semblable. Pour faire écouler plus aisément les exemplaires non vendus d'un livre et leur redonner l'attrait de la nouveauté, ils en renouvelaient simplement le titre, et y ajoutaient la mention: Edition nouvelle. Cela était reconnu de bonne guerre dans le commerce et devint à la longue une

habitude constante.

Comment reconnaître ces faux en librairie qui sont assez bien exécutés pour que les bibliophiles même ne puissent s'y retrouver qu'après un examen attentif?

Il faut comparer les textes, étudier les caractères de typographie, la disposition de la matière, le nombre de pages, la coupure des mots. C'est surtout par la marque du papier et les traces que laisse l'onglet de la

page du titre que l'on parvient à découvrir la vérité.

Dans l'espèce qui nous occupe, l'édition de 1753 est exactement semblable à celle de 1722. Même nombre de pages, mêmes caractères, mêmes coupures de mots, mêmes fautes de casse. L'édition de 1753 n'a de nouveau que le titre et le millésime. Il est facile de voir, du reste, que cette page du titre a été collée au premier in-12.

Dans l'édition de 1722, les lignes 1, 3, 6, 15, 16, 17, 19, 25 du titre du premier volume, les lignes 1, 3, 5, 16, 19, 25 du titre du deuxième volume, les lignes 1, 3, 5, 14, 17, 23 du titre du troisième volume, les lignes 1, 3, 5, 13, 16, 22 du titre du quatrième volume sont rouges. Dans l'édition de 1753, tout le texte du titre est noir. Dans l'édition de 1753, il y a, à la page 17 du premier volume, une estampe représentant un groupe de sauvages que l'on ne trouve pas dans l'édition de 1722. En revanche, il y a, à la page 24 du deuxième volume de l'édition de 1722, une estampe représentant le martyre d'un missionnaire qui est disparue de l'édition de 1753.

Je crois qu'avec ces indications le bibliophile amateur pourra facilement se retrouver et distinguer l'édition principale de celle qui est

démarquée.1

¹ M. Benjamin Sulte, dans ses Pages d'Histoire du Canada, p. 9, dit que l'ouvrage de la Potherie, bien que recommandé au roi pour l'Impression dès le 9 juin 1702, par le censeur Fontenelle, ne parut que cinquante et un ans plus tard, en 1753. Le savant écrivain ne possédait pas alors (1891) les documents qui nous ont permis d'étudier plus à fond la bibliographie de la Potherle. Sur la bibliographie de la Potherie, Cf: Field, Indian Bibliography, n° 66; Carter, Brown Catalogue, vol. III, n° 319; Brinley Catalogue, n° 63; Sabin, Dictionary of Books relating to America, from its discovery to the present time, vol. I, n° 2092; Stevens, Historical